

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 10 octobre 2023 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent sur place :

Mme Audrey Lussier, M. Alain Jobin et M. Simon Valcourt et M. Yves Guérette, président

Assistent également à la séance:

Benoît Gaudette, directeur incendie
Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière

À dix-neuf heures cinquante-quatre (19h54), M. Yves Guérette, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2023-10-98

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2023;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 9 octobre 2023
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Halloween Saint-Hugues – 31 octobre 2023
 - 5.2 Budget 2024 – Approbation par les municipalités membres
 - 5.3 Formation no 2 : Sécurité civile - Approbation
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 6.1 Don SPU – Radio analogique
 - 6.2 Budget : Achat habit de combat
 - 6.3 Casque désuet – Demande d'un pompier
 - 6.4 Don Capitaine P Roy – Radio analogique
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
 - 10.1 Achat regroupé : F-500
 - 10.2 Projet : Achat laveuse – habit de combat
11. **INCENDIE :**
 - 11.1 Rapport mensuel – septembre 2023
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert et en ajoutant les points 6.3 Casque désuet – Demande d'un pompier, 6.4 Don Capitaine P Roy – radio analogique, 10.1 Achat regroupé : F-500 et 10.2 Projet : Achat laveuse – habit de combat.

2023-10-99

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2023**

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2023 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2023 et d'en autoriser les signatures.

2023-10-100

ADOPTION DES COMPTES À PAYER 9 OCTOBRE 2023

Il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 9 octobre 2023.

2023-10-101

HALLOWEEN SAINT-HUGUES – 31 OCTOBRE 2023

Considérant la correspondance reçue de Mme Marianne Beauregard, coordonnatrice des loisirs de Saint-Hugues le 5 octobre 2023 ;

Considérant les demandes de Mme Beauregard pour la fête d'Halloween à Saint-Hugues qui aura lieu le 31 octobre de 18h00 à 20h00 ;

En conséquence, il est proposé par Mme Audrey Lussier, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter que les pompiers et personnels de soutien puissent aider à la sécurité, la circulation ou à la distribution de friandises lors de la fête d'Halloween de la municipalité de Saint-Hugues.

DÉPÔT - BUDGET 2024 – APPROBATION PAR LES MUNICIPALITÉS MEMBRES

La secrétaire-trésorière dépose auprès des membres du conseil de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains les résolutions des municipalités membres approuvant le budget 2024 (référence résolution 161-10-2023 pour la municipalité de Saint-Barnabé-Sud et résolution 23-10-179 pour la municipalité de Saint-Hugues).

2023-10-102

FORMATION NO 2 : SÉCURITÉ CIVILE - APPROBATION

Considérant la résolution no 21-11-219 adoptée le 16 novembre 2021 par la municipalité de Saint-Hugues et la résolution no 41-03-2022 adoptée le 8 mars 2022 par la municipalité de Saint-Barnabé-Sud mandatant la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains avec une ressource pour supporter ses municipalités au niveau de la sécurité civile ;

Considérant la résolution no 2021-11-109 adoptée le 23 novembre 2022 par la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains afin de confirmer son accord dans ce mandat ;

Considérant la résolution no 2023-04-42 adoptée le 11 avril 2023 par la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains pour autoriser la secrétaire-trésorière à suivre la formation no 1 « *Introduction à la sécurité civile* » ;

Considérant la formation no 2 « *Centre de coordination des mesures d'urgence* » offerte par Sécurité Civile Landry via l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec ;

En conséquence, il est proposé par M. Simon Valcourt, appuyé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'entériner l'inscription de la secrétaire-trésorière à la formation no 2 au coût de 235.00\$ plus taxes applicables.

2023-10-103

DON SPU – RADIO ANALOGIQUE

Considérant la demande provenant d'une enseignante du Cégep de Saint-Hyacinthe pour le programme de formation *Soins préhospitaliers d'urgence* ;

Considérant que la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains a fait la migration vers des appareils de radio communication offrant à la fois le numérique et l'analogique;

Considérant que la MRC des Maskoutains transférera les communications vers le numérique en juillet 2024;

Considérant la recommandation du directeur incendie;

En conséquence, il est proposé par M. Simon Valcourt, appuyé par M. Alain Jobin et résolu:

Que la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains effectue un don au Cégep de Saint-Hyacinthe pour 10 radios analogiques dans son état actuel, sans aucune garantie;

ET d'exiger au Cégep de Saint-Hyacinthe une preuve de la reprogrammation des appareils de radio communication.

2023-10-104

BUDGET : ACHAT HABIT DE COMBAT

Considérant que la durée de vie d'un équipement / habit pompier est de 10 ans;

Considérant la nécessité d'avoir des équipements / habits conforme pour la sécurité du personnel;

Considérant les différents devis reçus par 2 fournisseurs;

Considérant que les achats demandés, avant taxes applicables, sont les suivants soit l'acquisition de :

2 bunkers complets (pantalon et manteau)

Il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité d'approuver les achats mentionnés à la présente résolution pour un budget de 6 000 \$ avant taxes selon la soumission de L'Arsenal du 22 septembre 2023;

2023-10-105

CASQUE DÉSUET – DEMANDE D'UN POMPIER

Considérant que les casques de plus de 10 ans ne peuvent être utilisés, car ils ont atteint leur fin de vie selon la norme NFPA ;

Considérant la demande d'un employé pour conserver son casque avec lequel il a procédé aux interventions ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la demande de l'employé pour conserver son casque tout en lui effectuant un rappel sur le *Règlement 2022-07 Remplaçant et abrogeant le règlement 2017-04 relatif au code d'éthique et déontologie des employés* puisque le casque conservera son identification.

2023-10-106

DON CAPITAINE PATRICK ROY – RADIO ANALOGIQUE

Considérant la demande provenant du capitaine Patrick Roy;

Considérant que la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains a fait la migration vers des appareils de radio communication offrant à la fois le numérique et l'analogique;

Considérant que la MRC des Maskoutains transférera les communications vers le numérique en juillet 2024;

Considérant la recommandation du directeur incendie;

En conséquence, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu:

Que la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains effectue un don au Capitaine Patrick Roy pour 4 radios analogiques dans son état actuel, sans aucune garantie;

ET d'exiger au Capitaine Patrick Roy une preuve de la reprogrammation des appareils de radio communication.

INFORMATION DU DIRECTEUR

Aucun point

IMMEUBLES

Aucun point

INFORMATIONS DIVERSES

AUTOSAUVETAGE - INFORMATION

Le directeur incendie fait état d'une nouvelle information concernant le cours de formation spécialisée autosauvetage accrédité par l'École nationale des pompiers.

VARIA :

ACHAT REGROUPÉ – F-500 : NOUVELLE COMMANDE

Le directeur incendie demande si la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains serait volontaire pour être une nouvelle fois le point de dépôt pour l'achat regroupé de F-500 avec les municipalités intéressées. **Projet à suivre**

PROJET : ACHAT LAVEUSE

Le directeur incendie soulève le projet d'un achat d'une laveuse si les crédits sont disponibles soit en 2023 ou 2024. **Projet à suivre**

INCENDIE

DÉPÔT – RAPPORT MENSUEL – SEPTEMBRE 2023

Le directeur dépose le rapport mensuel du mois de septembre 2023 concernant les interventions du service incendie et fait un retour sur celles-ci. Il soulève l'importance et les bénéfices pour le citoyen de sortir sur les accidents de la route.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes. Le conseil n'a reçu aucune question par courriel.

2023-10-107

LEVÉE DE LA SÉANCE

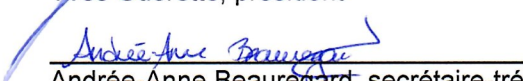
À vingt heures trente-sept (20h37), il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (14 e) jour de novembre 2023.



Yves Guérette, président



Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière